

BULLETIN D'ADHESION

ET LA MOITIE

Créée en Mars 2005, cette association, dont le siège se situe à Saint-Victurnien, a pour but de promouvoir les musiques et danses traditionnelles en organisant des bals, des concerts, des stages, des conférences, des expositions...

Membre bienfaiteur : il effectue un don. Il peut participer à l'assemblée générale, mais n'a pas droit de vote et n'est pas éligible au bureau.

Membre actif : il verse la cotisation fixée par l'assemblée générale à laquelle il participe et a droit de vote. Il est éligible au bureau.

TARIFS: 8€ pour 1 personne, 12€ pour un couple

MONSIEUR:

MADAME :

Adresse :

Tél :

Email:

Souhaite adhérer en qualité de :

Membre actif : Monsieur Madame

Membre bienfaiteur : Monsieur Madame

L'adhésion est valable du 1^{er} Juillet au 30 Juin, elle est exigible à l'assemblée générale de fin d'exercice.

A régler par chèque à l'ordre de « Et la moitié » et à envoyer à
13 Le Grand Charrat
87520 Cieux

Tel : 05 44 23 98 34 Email : etlamoitie@gmail.com Site : www.etlamoitie.fr